

**Compte-Rendu de la Réunion
tenue le samedi 1^{er} juin 2002
au Restaurant "Le Louis XVII"
40, boulevard Malesherbes, à Paris 8^{ème}**

Étaient présents :

M. Hamann	Président
M ^{me} de La Chapelle	Vice-Présidente
M. Desjeux	Secrétaire Général
M. Mésognon	Secrétaire Général Adjoint
M ^{me} Pierrard	Trésorière

et

M^{mes} Alaux, de Confevron, Coque, de Crozes, Demsar, Desmangeot, de Lavigne, de La Forest Divonne, Simon, Védrine,
MM. du Chalard, Majewski, Noyé, Pietrek, Turpault.

Après le déjeuner habituel, le Président ouvre la séance :

I – La vie du Cercle

Lecture d'un article du Figaro du 28 mai 2002

par Jacques Hamann, Président

L'Amérique en pince pour les Bourbons

de Stéphane Bern

En marge de la visite du président américain George W. Bush, le prince Louis de Bourbon, duc d'Anjou et aîné des Capétiens, est allé à sa manière ranimer la flamme de l'amitié franco-américaine en célébrant outre-Atlantique le souvenir de son aïeul Louis XVI. « *Pour les Américains, le roi Louis XVI est avant tout celui qui les a soutenus dans leur guerre d'indépendance et le traité de Versailles de 1783 reste l'un des plus éclatants succès de sa politique étrangère* », explique le jeune prince de vingt-huit ans que les légitimistes reconnaissent comme Louis XX. Invité à s'exprimer à Washington devant la Société des Cincinnati - seule assemblée réunissant à titre héréditaire les descendants des combattants français et américains de la guerre d'indépendance dont il est membre comme représentant de son arrière-arrière-grand-oncle Louis XVI, le duc d'Anjou a rappelé « *la dette morale des Américains* » en soulignant combien « *Louis XVI avait payé de sa tête la guerre d'indépendance tant il est vrai que la banqueroute financière qu'elle provoqua doit être regardée comme une des causes de la Révolution française* ». Escorté des descendants de ceux qui combattirent aux côtés de La Fayette et de Rochambeau, tels le duc de Clermont-Tonnerre, le marquis de Bausset ou le comte Pierre-Antoine de Chambrun, le prince Louis de Bourbon encouragea les Américains à « *garder vivace la fraternité d'armes* » et à maintenir la flamme de la fidélité qu'ils portent à Louis XVI. L'objectif du voyage s'éclaire. Récolter le soutien moral et les fonds nécessaires à l'organisation à la basilique de Saint-Denis d'une cérémonie officielle de funérailles des restes du Dauphin, le jeune Louis XVII mort à la prison du Temple le 8 juin 1795. « *Il me paraît normal que Louis XVII soit inhumé auprès de Louis XVI et de Marie-Antoinette dans la crypte de Saint-Denis. Pourquoi prolonger le calvaire de cet enfant ? Cette inhumation permettrait enfin d'apaiser les blessures de cette page douloureuse de notre histoire dans un esprit de concorde et de réconciliation nationale* ». Le président des Cincinnati, Jay Wayne Jackson, s'est fixé pour objectifs de « *sensibiliser le peuple américain à l'histoire des Bourbons* » et récolter des fonds pour organiser la cérémonie à Saint-Denis avant la fin de 2003. Le duc d'Anjou a été reçu officiellement au Département d'État mais aussi par le

sénateur John B. Breaux. « J'ai été frappé par leur intérêt pour l'histoire de France et particulièrement ce qui à trait à ma famille », note le prince Louis. Nul doute que le soutien américain permettra de financer le projet d'installer une niche avec le cœur de Louis XVII dans la crypte de Saint-Denis. Après un avis favorable des Bâtiments de France, ne manque aujourd'hui que le feu vert du ministère de la Culture. Alors seulement Louis XVII pourra réellement reposer en paix.

II – La vente de Drouot :

III – Que faut-il faire pour développer le Cercle ?

IV – Les Recherches

Avertissement

par Laure de La Chapelle

Lors de mon exposé du 16 février 2002, sous le titre : « Un périple imaginaire : les avatars du cœur Pelletan en 1830 », j'ai mis en référence un article de *l'Aveyron Républicain* du 3 décembre 1892. Des recherches ultérieures prouvent que cet article contient des inexactitudes ou des approximations qui modifient les conclusions que l'on peut en retirer. Il faut donc le vérifier : c'est une entreprise de longue haleine ; le Cercle comprendra que j'arrête mes communications sur le cœur « Pelletan » en attendant le terme de cette enquête.

Corridor et fausses cloisons : le mystère des travaux du 1^{er} étage de la grosse Tour.

Par Michelle Védrine. Laure de La Chapelle et Didier Duval

Dans son intéressant ouvrage : « Le petit Capet Roi de France. Enquête sur un secret d'État », Michelle Védrine révèle qu'au mois d'août 1793, on supprime le corps de garde du 1^{er} étage (de la grosse tour) pour l'envoyer au fond du jardin. Elle ajoute, et vous venez de l'entendre vous lire la facture détaillée, que le maçon Santot, sur ordre de l'architecte de la Commune, entreprend en août 1793 de curieux travaux :

- Il part de l'escalier du 1^{er} étage pour former un corridor, fait une tranchée dans le plafond pour poser la cloison ; il démolit l'ancien manteau de la cheminée ... et construit un nouveau manteau (sans doute à l'emplacement d'une autre fenêtre).
- Il faut ajouter l'enlèvement du poêle de la pièce par les fumistes Margueritte et Firino, ainsi que des tuyaux qui le complétaient : en effet, nous l'apprenons par une nouvelle facture de septembre 1793 « Nouveau corps de garde dans le jardin : y avoir transporté un poêle qui était dans le corps de garde au 1^{er} de la Tour et l'y avoir remonté. Au 1^{er} étage, enlevé les tuyaux du poêle du corps de garde ». Or, personne n'occupe cette pièce. Pourquoi ces travaux ?

Le plan du 1^{er} étage de la Tour, effectué en mai 1796 par l'architecte Duhameau, nous révèle en effet l'existence d'un corridor sur deux côtés de cette grande pièce à partir de la porte d'entrée. Il cloisonne donc cette pièce en en diminuant les proportions, mais laisse l'accès, tout en le réduisant, à un second corridor préexistant qui unissait les deux tours A et B. A l'étage au-dessus (le deuxième) les cheminées se trouvaient dans l'encastrement des fenêtres B et C. Si on démolit le manteau de la cheminée qui se trouvait dans l'encastrement de la fenêtre B, on ménage un espace aisément praticable entre deux cloisons, espace largement suffisant pour y dissimuler quelqu'un, et pourvu de l'ancienne bouche d'aération de la cheminée. (Rappelons que les tuyaux passaient par les fenêtres). Or, justement, dans son livre « La Restauration convaincue d'usurpation ... », à la page 58 (pièce 29) Suvigny rapporte le témoignage d'un membre de la famille de l'ancien gardien Gomin :

« Gomin, en sa qualité de commissaire, a protégé plus d'une fois la famille royale contre la fureur populaire qui voulait faire invasion dans sa prison ; il avait fait de fausses cloisons derrière lesquelles il faisait cacher le Dauphin et sa famille, pour les soustraire aux mauvais traitements dont ils auraient été victimes de la part des scélérats qui parvenaient à entrer dans le Temple ... ». Cette lettre, du 27 mai 1851, comprend, on le voit, de grossières erreurs :

- Le Roi, la Reine et Madame Élisabeth avaient déjà été exécutés au moment de l'arrivée de Gomin.
- Gomin n'a jamais pu entreprendre des travaux de sa propre initiative. Les fausses cloisons dont il révéla l'existence à un membre de sa famille existaient avant son arrivée : mais que ne ferait-on pas pour se mettre en valeur.
- En novembre 1794, on ne craignait plus les fureurs populaires : la situation décrite correspond à celle de 1793 ; à cette date, pourquoi donc avait-on eu besoin de pratiquer de fausses cloisons ?

Didier Duval nous communique un article d'*Historia* de 1952, qui rapporte les conclusions de l'architecte

Duhameau, mandaté par le ministre de l'Intérieur le 19 mai 1796 pour faire un rapport sur la possibilité d'assurer la mise au secret de plusieurs détenus au Temple. « Cinq jours plus tard, l'architecte envoyait au ministre les cinq plans du donjon qu'il avait dressés - un par étage - et il faisait remarquer que les deuxième et troisième étage étaient divisés par différentes cloisons de distribution qu'il faudrait démolir. Le ministère décida de laisser subsister jusqu'à nouvel ordre les distributions existantes aux 2^{ème} et 3^{ème} étages ». Si Duhameau ne parle pas du premier, c'est qu'il se proposait de réutiliser les cloisons du corridor pour délimiter une grande chambre, comme le montre son plan où il marque l'emplacement d'une douzaine de lits. Il va de soi que dans ce plan, la cache est supprimée, mais le lit qui est dans l'embrasure de la fenêtre en détermine l'ancien emplacement.

Peut-on envisager une hypothèse, en réinterprétant ces différentes données ? A coup sûr, la Commune craignait une évasion, organisée ou non par les royalistes. Mais **ne craignait-elle pas davantage un attentat** perpétré par les sans culottes, dont la fureur était sans cesse excitée par les harangues du Père Duchesne ? *Il semble que le secret étroitement observé sur l'endroit exact des Tours où était détenu le petit Capet répondait avant tout à la préoccupation de sauvegarder l'otage des républicains.*

par Michelle Védrine

V – Communiqué

Par Jacques Hamann, Président

La séance est levée à 17h15.

le Secrétaire Général



Édouard Desjeux